



REGLEMENT GRAPHIQUE

Maitre d'Ouvrage	G3S PROVENCE 131 Rue du Docteur Paul Jordana 30670 AIGUES-VIVES Tél. : 04.67.52.13.48 Mail : g3sprovence@orange.fr Site : www.g3sprovence.com	PA . 10a
Bureau d'études	Architecte GUILLERMAIN Raphaël 38 Lotissement Les Deux Roses 84700 SORGUES Tél. : 06 72 49 89 77 Mail : rg.archi84@gmail.com	ECHELLE 1/250°
	Cadastre Section : C - N° 1599 p Adresse Chemin du Moulin	Etabli le : 26.05.2025
	S. ARGENCE - F. VERZIER 1059, Avenue Frédéric Mistral 84200 CARPENTRAS Téléphone : 04-90-63-13-88 Mail : contact-argence@groupe314.fr Site : www.cabinet-argence.com	N° de dossier : 25005

Zone constructible limitée à un étage sur rez-de-chaussée.

Zone constructible limitée à un simple rez-de-chaussée.

Zone où seuls sont admis des éléments d'agréments (pergola, piscine, terrasse, cabanon de jardin, pool house, stationnement extérieur).

Zone non constructible

Clôtures sur voies, espaces communs du lotissement et entrées charretières (charge acquéreurs) :

Position imposée des murs de clôture d'une hauteur de 1.80 m (hors emplacement portail) ou de clôtures constituées d'un muret d'une hauteur de 0.60 m et d'une grille en panneaux rigides d'une hauteur de 1.20 m. (sauf construction en limite)

Position imposée de clôtures constituées d'un muret d'une hauteur de 0.60 m et d'une grille en panneaux rigides d'une hauteur de 1.20 m.

Position imposée des clôtures constituées d'une grille en panneaux rigides d'une hauteur de 1.80 m. (sauf construction en limite)

Portail et clôture en retrait imposé

Réseaux - Branchements particuliers : (Positions données à titre indicatif) :			
	Eaux Usées		Electricité
	Eaux Potable		Télécommunication

IMPORTANT : La symbolique utilisée pour la représentation des différents éléments de voirie et des réseaux ne respecte pas leurs dimensions réelles. Pour ces précisions, consulter la légende et le programme des travaux.
La position, la nature, le diamètre des différents réseaux pourront être modifiés pour tenir compte des contraintes techniques rencontrées lors du dossier d'exécution et de la réalisation des travaux.